



LE COMMERCE DE LYON

JOURNAL DE LA FABRIQUE

ET DE L'INDUSTRIE LYONNAISE.

PRIX D'ABONNEMENT :
 Lyon, un an 140 fr.
 six mois 80
 DÉPARTEMENTS 12
 ÉTRANGER 14
 Annonces, 1 20 cent. la ligne.
 Réclames, 40 cent.
 Les Bureaux sont ouverts de
 8 à 10 heures du matin et de
 3 à 5 heures du soir.

Le COMMERCE DE LYON paraît tous les quinze jours.

Tous les Abonnements, Annonces, Avis, Réclames etc. se paient d'avance.

Tout ce qui regarde l'Administration et la rédaction du journal doit être adressé, franco, à M. COLLOMB.

LA PRESSE MANUFACTURIÈRE paraît sous le titre de LE COMMERCE DE LYON, journal de la fabrique et de l'industrie lyonnaise.

Lyon, le 15 mars 1856.

QUELQUES MOTS SUR LA CAISSE DE PRÊT

Établie en faveur des chefs d'atelier.
 Le Gouvernement a tout récemment ordonné la liquidation de l'établissement de la caisse de prêt pour les chefs d'atelier de la fabrique qui fonctionnait depuis vingt-trois ans. Nous n'avons pas à rechercher les motifs de la décision prise par monsieur le Ministre des finances, seulement nous ne pourrions nous dispenser d'exprimer tous nos regrets si cette caisse ne pouvait se reconstituer sur des bases définitives; mais il faut le dire, cette caisse, actuellement en liquidation, devait tôt ou tard arriver à son extinction par l'insuffisance de son capital, dont l'intérêt ne pouvait suffire à la fois aux frais d'administration et aux pertes qu'un certain nombre d'emprunteurs lui faisaient supporter. La solvabilité des chefs d'ateliers emprunteurs de la caisse de prêt, consistait en une hypothèque sur la main-d'œuvre. Pour le plus grand nombre, cette nature de solvabilité donne toutes les garanties désirables, parce que ces chefs d'atelier en général appartiennent irrévocablement à la fabrique, et qu'ils se respectent assez pour avoir à cœur de satisfaire à des obligations librement contractées.

Mais malheureusement il n'en a pas été ainsi de quelques uns de ceux qui ne possédaient qu'un ou deux métiers. Ils n'ont été chefs d'atelier qu'à titre provisoire, et on a pu les considérer comme les nomades de l'industrie, aujourd'hui chefs d'atelier, demain ouvriers compagnons; plus tard ils sont devenus marchands ambulants de n'importe quoi. Une fois dans cette situation,

les emprunteurs de la caisse de prêt sont rarement solvables. Dès lors la créance que l'on a eue vis-à-vis d'eux a dû être passée au compte de profits et pertes.

Dans les premières années de cette institution de la caisse de prêt, le compte-rendu de ses opérations annonçait toujours un bénéfice apparent, résultant d'un excédant de recette sur les intérêts produits par le capital que la caisse avait à sa disposition, capital qui se composait de cent cinquante mille fr. prêtés par le Gouvernement, de quarante mille francs donnés par la Chambre de commerce, et de cinquante mille francs provenant d'un don pris sur les fonds du ministère des finances, et d'un autre don provenant de la cassette du chef de l'État. Certainement que l'intérêt de la somme de deux cent quarante mille francs devait largement suffire aux frais d'administration; mais les prêts faits alors avec facilité et d'après des renseignements pris un peu légèrement ont amené à la caisse des emprunteurs qui en ont été le fléau, et ce bénéfice apparent, que l'on a proclamé pendant cinq ans, s'est trouvé enfoui entre les mains de débiteurs qui auraient dû comprendre que ce n'était pas seulement le capital qu'ils compromettaient, mais une institution d'avenir, c'était le crédit industriel auquel ils portaient atteinte; c'était à leurs confrères laborieux et intelligents qu'ils portaient préjudice en leur privant un jour de cette faculté précieuse de pouvoir, sans trop grever le revenu d'un travail à venir, faire face honorablement, dans un moment de gêne à toutes les éventualités fâcheuses du père de famille et du chef d'atelier.

Au bout de quelques années d'existence de ladite caisse, la Commission exécutive crut devoir en changer l'agent comptable. Monsieur Alexandre Gamot, alors président de la Commission, dut faire procéder à l'apurement des comptes. Le résultat de ce travail a fait disparaître les illusions d'un bénéfice apparent: l'abus du prêt à tout venant fut reconnu. L'homme honorable

que nous avons cité voulut bien réformer cet abus, mais il ne put que le pallier, attendu que les termes du règlement constitutif de ladite caisse formaient obstacle à ce qu'il pût en être autrement.

Pour arriver à faire disparaître l'abus, il eût fallu reconstituer l'établissement, en procédant d'abord par une liquidation pour recommencer à nouveau avec un règlement en termes différents et conçus de manière à rendre largement les services en vue desquels la caisse a été instituée, tout en garantissant irrévocablement l'existence. Mais l'institution existait avec des précédents dont on n'a pas osé s'écarter. L'on a trouvé plus commode de retarder la mesure qui frappe aujourd'hui l'établissement plutôt que de la prévenir.

Nous reviendrons sur ce sujet qui intéresse sous plusieurs points de vue l'industrie lyonnaise.

CONSEIL DES PRUD'HOMMES. (Séance du 12 mars 1856.)

Rien de saillant n'a signalé cette séance, dans laquelle, sur quinze causes inscrites au rôle, pas une n'a été jugée à fond, les défauts, même par citation, ayant été nombreux.

Les mariés Musy, débiteurs d'une somme de 58 fr. envers la dame Percillet ont été condamnés à la payer dans des audiences précédentes. Ils n'ont donné que des acomptes. La dame Percillet réclame le complément de la somme qui, par ordre du tribunal sera payé, fin avril pour dernier délai, malgré les réclamations de la femme Musy qui réclame un temps plus long.

Brochay, chef d'atelier, a reçu des mains de M^{me} Roman un jeune homme pour apprenti. Promptement dégoûté du métier, et dernier a abandonné l'atelier de son maître, qui réclame aujourd'hui une indemnité de nourriture. Madame Roman dit que son intervention n'a été qu'officielle et qu'elle n'est nullement répondante, le père de l'apprenti ayant des engagements signés de M. Brochay bien que celui-ci ne lui ait jamais parlé directement. M. le président fait observer au chef d'atelier qu'il s'est mis dans une fautive position en ne faisant pas intervenir dans l'acte le nom de M^{me} Roman; puis après un appel à la bonne foi de cette dame qui se charge de faire retrouver le père de l'enfant, la cause, en cas de non arrangement des parties, est remise à huitaine.

M. Mauverney, négociant, réclame une dette à M^{lle} Perrin; celle-ci prétend ne rien devoir par la raison que son fabricant se serait couvert de cette dette, en lui payant, sans qu'elle ait pu vérifier son livre, ne sachant ni lire ni écrire, une étoffe 60 c. le mètre, au lieu de 70, prix convenu. Le tribunal blâme cette excuse qui lui paraît empreinte de déloyauté, les chefs d'atelier qui ne savent pas lire faisant toujours visiter leurs livres par des confrères. Les deux parties sont renvoyées devant MM. Cochard et Charrier pour apurement de comptes.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER.

Les études d'un chemin de fer de Valence sur Grenoble par la vallée de l'Isère, entreprises par la compagnie de la Méditerranée, viennent d'être terminées. L'ingénieur distingué auquel ces études avaient été confiées s'occupe en ce moment de dresser les plans et de rédiger l'avant-projet qui doivent être soumis au conseil d'administration de la Compagnie.

Grande activité est déployée entre Billiat et Bellegarde, où la construction du grand viaduc de la Valsérine offre de grandes difficultés. De nombreux ouvriers vont être appelés très-incessamment, afin que les travaux d'art et les terrassements s'exécutent avec rapidité sur ce point.

Le nombre d'ouvriers occupés en ce moment à la création du viaduc de la Valsérine est de cent cinquante. Le personnel occupé soit au tunnel, soit au viaduc, soit au parcours de Bellegarde à Billiat, peut être évalué à 2,000.

Les travaux du chemin de fer de Lyon à Genève ont commencé depuis quelques jours d'une manière fort active près de St-Gervais, sur la section qui va des hauteurs de St-Jean à l'ancien glacis des fortifications, en face des Terreaux-du-Temple; des rails provisoires servent au charriage.

On va voir terminer cette année: 1^o le chemin de fer de Paris à Mulhouse; 2^o le chemin de fer de Saint-Maur par Vincennes et Nogent-sur-Marne; 3^o le chemin de fer de Poitiers à la Rochelle et à Roche-

ON S'ABONNE :
 A LYON, au bureau du journal (affranchir).
 A PARIS, LEBLOUVET, rue Notre-Dame-des-Victoires, 23; — J. HAVAS, rue J.-J. Rousseau; — VICTOR-MAZADE, rue Saint-Honoré, 91.
 A CHAMBERY, et pour les États Sardes, au Bureau de la Gazette officielle de Savoie.
 A VIENNE, chez MM. TIBON frères, imprimeurs.
 A TARARE, chez M. L'QUIET, libraire.

fort, et peut-être bien celui de Caen à Cherbourg.
 La Compagnie du chemin de fer de l'Ouest vient de prendre une mesure qui intéresse tous les porteurs de ses actions et obligations dans les départements; la Banque de France payera désormais dans ses succursales, moyennant 1/4 p. 100 de commission, les dividendes et intérêts dus à ces titres. Coste alné.

INDUSTRIE LYONNAISE.

ÉPROUVETTE-RÉGULATEUR Et machine à enrouler les étoffes, DE M. FION.

Un des plus habiles mécaniciens de Lyon, M. Fion, place du Perron, à Lyon, vient de combler très-heureusement une lacune dont l'essayage des soies avait souffert jusqu'ici, au moyen d'un genre d'éprouvette-régulateur de son invention. Le système d'éprouvette, à tours comptés, donne au filateur et à l'essayeur des soies, d'une manière certaine et toujours égale, une longueur déterminée de fil pour la confection des flottes. Cet appareil, pour lequel M. Fion a pris un brevet, qui a figuré à l'Exposition, et pour laquelle il a obtenu une médaille, s'arrête instantanément et avec une admirable précision, au complément des 400 tours. Un fil vient-il à se briser, le guindré qui le porte cesse de lui-même son mouvement, sans nuire au mouvement des autres.

Cette invention, qui est appelée à rendre de notables services à l'essayeur et à la fabrique en général, a fonctionné au Palais de l'Exposition avec un grand succès.

Le succès de l'éprouvette-régulateur a suggéré à M. Fion, l'idée d'une nouvelle machine à enrouler les soies. Cette machine, qui fonctionne avec une précision admirable, mérite d'autant plus d'être signalée à l'attention du commerce des soieries et à tous les tissus en général, qu'au moyen d'un mécanisme très-ingénieux et très-simple,

FEUILLETON DU COMMERCE DE LYON.

10

JEAN LE TISSEUR,

LYON SOUS LA TERREUR ET SOUS L'EMPIRE.

DEUXIÈME PARTIE.

III.

LE SÉDUCTEUR.

(suite).
 Au bruit des pas, la jeune fille releva la tête, et, en apercevant son frère, elle poussa un cri d'effroi. Celui-ci, s'avançant vers le sofa, s'assit silencieusement auprès de Marie, et, prenant la main tremblante de sa sœur dans la sienne :
 — Marie, lui dit-il, réponds avec franchise, songe que c'est un ami qui t'interroge et non un juge; es-tu encore digne de moi ?
 — Oh! mon frère!
 — Réponds.
 — Que voulez-vous que je vous réponde? dit la jeune fille à travers ses larmes. Ma faute est grande et n'a d'autre excuse que mon amour.
 — Tu ne me comprends pas, Marie; serais-

tu digne d'être encore la femme d'un honnête homme ?
 — Oui, répondit la jeune fille avec assurance.

Un sourire de joie glissa sur les lèvres du général; prenant la tête de sa sœur entre ses mains, il l'embrassa avec effusion, tandis que de grosses larmes glissaient sur ses joues.

— Allons, se dit-il, le mal est moins grand que je ne le craignais; il n'y a pas eu de déshonneur, et la réhabilitation sera facile si je trouve dans Marc un homme de cœur. — Mon enfant, continua-t-il tout haut, raconte-moi comment et dans quelles circonstances tu as connu le comte de Saint-Vallier.

— Le comte, répondit Marie, à laquelle le courage était revenu en voyant l'expression pleine de bienveillance du visage de son frère, le comte a la pension une de ses cousines, Berthe de l'Yvilly, mon amie intime; il venait souvent la voir, et Berthe me parlait toujours de son cousin dont elle vantait l'esprit et l'éloquence. Un jour, elle me remit une lettre de Marc; mon premier mouvement fut de la déchirer, mais la curiosité et peut-être l'amour qui s'était glissé à mon insu dans mon cœur, me conseillèrent de la lire. Cette lettre, à laquelle je ne répondis pas, fut suivie de plusieurs autres, et je fus insensiblement amenée à y répondre. Du reste, Marc en me parlant de sa passion, me parlait aussi du mariage comme un but, et s'il ne se déclarait pas, me disait-il, c'est que ses sympathies politiques, étant en contradiction avec les vôtres, il redoutait un refus. Cela dura un mois. Avant-hier, il vint

à la pension; il était pâle, défait. Après son départ, Berthe me donna une lettre dans laquelle Marc m'apprenait que, compromis dans une conspiration contre l'empereur, il était obligé de fuir et de s'expatrier; mais, avant de partir, il voulait, me disait-il, me parler une dernière fois, et obtenir de moi un aveu et une douce parole qui lui rendissent son exil moins douloureux; il avait pris toutes ses mesures pour que notre entrevue fût sans danger pour ma réputation; il s'était procuré la clef du jardin du pensionnat, et il m'engageait à m'y rendre à onze heures du soir. J'hésitai un instant, mais en songeant qu'il était poursuivi et que je ne devais peut-être plus le revoir, j'eus senti mon courage chanceler, et, à l'heure convenue, je me glissai dans le jardin; Marc y était déjà. En causant, il m'entraîna doucement vers la porte d'entrée, et, tout à coup, sur un geste de lui, cinq ou six hommes, cachés dans l'obscurité, se précipitèrent sur moi, me mirent un baillon, et m'emportèrent évanouie dans une chaise de poste préparée d'avance. Lorsque je revins à moi, j'étais couchée dans un lit, près duquel était assis Marc. A sa vue, le souvenir de ce qui s'était passé me revint à la mémoire; je lui reprochai les querelles dont j'avais été victime; il s'excusa en rejetant sa faute sur l'ardeur de sa passion, mais je fus inexorable; j'avais compris trop tard dans quel danger j'avais jeté mon étourderie de pensionnaire; je pensai à vous, mon frère, qui portez si haut l'honneur, et que mon absence avait dû plonger dans toutes les angoisses de l'inquié-

— Enfin, le voilà, répondit le général; le voilà encore digne de mon affection. Mais, dis-moi, après ce qui s'est passé, aimes-tu toujours le comte de Saint-Vallier ?

— Je ne sais... je... balbutia la jeune fille.

— Allons, de la franchise.

— Eh bien ! oui, mon frère, je l'aime, et je sens qu'un regret de lui, obtiendrait aisément le pardon de mon cœur blessé par sa conduite.

Au même instant, le domestique, entrant, annonça que le comte venait d'être amené à l'hôtel par les agents de la préfecture de police.

— Faites-le entrer au salon, répondit le général, je vais m'y rendre. — Espère, mon enfant, continua-t-il en s'adressant à Marie, ton bonheur n'est pas perdu; peut-être me coulera-t-il le mien.

Lorsque le général ouvrit la porte du salon, il trouva le comte qui examinait, en sifflant, les peintures dont la tapisserie était ornée. Ce cynisme, d'un noble de la vieille roche, révolta le général, aussi dans son regard passa-t-il un rapide éclair de colère; mais, redevenu calme, il offrit lui-même un siège au comte.

— Monsieur, lui dit-il, veuillez vous asseoir et m'écouter.

— Qu'avez-vous à me dire ?
 — La question est étrange.
 — Moins étrange que la manière brutale dont on m'a amené ici. Savez-vous, Monsieur, que j'y suis venu escorté d'agents de police ?
 — Je le sais, répondit froidement le général.
 — Et croyez-vous que ce soit une escorte

digne d'un homme dont la noblesse compte dix quartiers ?

— Lorsqu'un noble se conduit comme ne se conduiraient pas le dernier des roturiers, il n'y a plus de distinction sociale, et un grand seigneur tout comme un homme du peuple doit avoir pour escorte des gendarmes lorsque cet homme est un voleur.

— Monsieur !

— Oh ! veuillez vous épargner la peine de vous mettre en colère, ce serait en pure perte; je n'ai pas l'habitude d'avoir peur.

— Enfin, que me voulez-vous ?

— Que vous m'écoutez, à moins que vous ne préféreriez que je vous remette entre les mains de ceux qui vous ont amené et qui vous reconduiront à la préfecture de police, où vous attendrez de passer en jugement.

— Pourquoi ?

— Pour enlèvement de mineure.

Monsieur, dit Marc en souriant d'indignation, autrefois pareille offense se fut dénouée par un coup d'épée, les nobles ne permettaient pas à la police de se mêler des choses qui intéressaient leur honneur.

— Leur honneur ! s'écria le général, vous plaisantez, monsieur le comte d'autrefois, leur honneur ! mais c'était ce à quoi ils tenaient le moins ; ils se battaient pour une danseuse, pour une manchette chiffonnée dans les antichambres de Versailles ; mais pour leurs femmes, pour leurs filles, allons donc, ils étaient les amis intimes de leurs amants et les vendeurs s'ils y trouvaient profit et bénéfice. Ne s'élève pas, je vous prie, la question de noblesse dans

elle unit, polit et lustre parfaitement toutes es étoffes dont elle enlève instantanément les faux plis. Bref, la machine à enrouler de M. Fion a, dès aujourd'hui, sa place marquée dans toutes les fabriques et manufactures de tissage. B. COLLOMB.

ÉPHÉMÉRIDES LYONNAISES.

9 Mars 1507. — Le Consulat ordonne la construction du port du Temple. 10 Mars 1805. — Décret qui concède en toute propriété la cote de Saint-Sébastien la table de bronze à la ville de Lyon.

13 Mars 1815. — Le comte de Fourrier est nommé préfet du Rhône, en remplacement de M. de Chabrol. 14 Mars 1789. — Première réunion solennelle des trois ordres dans l'église Saint-Bonaventure, sous la présidence de M. Laurent Basset, lieutenant-général de la sénéchaussée.

CHRONIQUE LOCALE.

Un singulier mariage a été célébré dans notre ville il y a quelques jours, le mari et la femme ont entre eux deux 120 ans. Ils ont passé 43 années à se faire la cour. Quand ils ont commencé à se connaître l'homme avait 17 ans et la femme 13. Sept fois leurs bans ont été publiés et sept fois le mariage a été rompu par le caprice de la femme.

— Hier matin, sont arrivés à Lyon et sont immédiatement repartis pour Marseille, un certain nombre d'infirmiers militaires et plusieurs élèves en médecine, qui, sous la conduite d'un chirurgien de Paris, se rendent à Constantinople, où le service des hôpitaux, par suite du nombre des malades évacués des camps alliés, par suite aussi des vides que la mort a faits dans le corps des médecins militaires, réclame la présence d'auxiliaires nombreux et dévoués.

— Sur les marchés de Lyon, on a remarqué cette semaine avec plaisir une certaine tendance de diminution dans le prix du bétail de boucherie.

— Les exemples de vols de soie, quali-

fiés de piquage d'once, malheureusement trop communs à Lyon, où la Société de garantie, habilement administrée déploie, pour leur répression, la plus louable énergie, sont fort heureusement très-rares dans la fabrique bugeyssienne. Une ouvrière, la nommée Caroline Maissiat, de la Croix-Châlon, commune de Geovressiat, a vendu dans le mois de janvier dernier un coupon de sept mètres d'étoffe de soie, qui lui avait été confié par M. Durand, contre-maitre à Lacluse.

— Quatre vicariats ont été reconnus légalement, à la date du 20 février 1856, dans le diocèse de Lyon, savoir : dans le département du Rhône, le vicariat de Limonest; dans celui de la Loire, les vicariats de Machezal, de Rozier-en-Donzy et de St-Bonnet-les-Oules.

— M. Miège jeune, si honorablement connu sur la place de Lyon, vient d'ouvrir, rue Centrale, 77, une maison spéciale d'étoffes pour ameublement et passementeries de tout genre. La beauté, le fini et la perfection de ces étoffes, tirées des meilleures fabriques, sont des titres qui recommandent suffisamment cette nouvelle maison à tous les acheteurs.

Théâtres de Lyon.

Jamais plus belle auréole de prospérité n'entoura les théâtres de Lyon; M^{me} Persiani, la gracieuse fauvette des Italiens, accompagnée de MM. Flavio Meccati et Napoleone Rossi, le digne successeur de Lablache, avait dans Don Pasquale, attiré lundi au Grand-Théâtre une société aussi nombreuse que choisie. Le succès a été digne de l'éminente artiste et de son brillant entourage.

Mais l'événement principal de la semaine a été l'apparition de Mélingue qui, semblable à un diamant aux mille facettes, s'est montré mille fois artiste dans le rôle de Benvenuto Cellini. Mélingue a été reçu avec un transport et un enthousiasme d'autant plus rares, que les Lyonnais, avarés de leurs braves, n'en ont jamais peut-être prodigué autant à M^{lle} Rachel. Après les représentations de Mélingue viendront celles de M^{lle} Déjazet, dont le talent toujours sympathique a pris depuis longtemps racine parmi nous.

LISTE DES PRODUITS AGRICOLES ADMIS.

I. PRODUITS VÉGÉTAUX. Graines diverses. Plantes sèches et vivantes — Céréales, Froment, Seigle, Orge, Maïs, Avoine, en épis, en grains, etc.

FORMATINS ET DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉ. — VENTE DE FONDS DE COMMERCE. — FAILLITES DE LA SEMAINE.

MM. Charles Martel, négociant à Lyon, et Jacques Iport, ont formé une société ayant pour objet l'exploitation de plusieurs brevets d'invention et perfectionnement ci-après énoncés, pris par I. Martel, personnellement, et par MM. Martel et C^o, et de ceux à prendre pour la fabrication, par de nouveaux procédés, de carreaux et pyès de toute dimension, tuiles mosaïques et laente des ciments.

Son siège est à Lyon, quai Saint-Antoine, 24. Société formée entre MM. Guillot et Fou pour l'exploitation d'un fonds de teinturier, rue Stella, 5 à Lyon.

Acquisition, par M. Louis Michel, rentier, de M. Charles Aubert, de l'établissement du Café de Lyon, sis quai des Célestins.

Acquisition, par M. Chardonnat fils, du fonds de marchand de vins exploité par M. Manilord, rue de l'Archevêché, 1.

Acquisition, par M. Claude Ciceron, du fonds de boulangerie exploité, cours de Lafayette, 44, par M. J.-B. Pernet.

Dissolution de la société Tarpin père et fils, fabricants de dorures à Lyon. — M. Tarpin père liquidateur.

Concours universel agricole de 1856.

Une lettre de M. le ministre de l'agriculture, modifie les conditions d'admission au concours universel agricole pour 1856 et 1857 : le concours universel agricole, qui n'admettait, dans les précédents concours, que des animaux reproducteurs, comprendra, en 1856 et 1857, des instruments aratoires perfectionnés et des produits agricoles de toute nature.

Le concours universel agricole aura lieu à Paris du 28 mai au 7 juin 1856, et les exposants devront adresser leurs déclarations au ministère de l'agriculture avant le 10 avril 1856.

RECHERCHES SUR L'ARCHITECTURE.

La sculpture, la peinture, la menuiserie, la ferronnerie, etc. Dans les maisons du moyen-âge et de la Renaissance à Lyon. PAR P. MARTIN, ARCHITECTE.

pépinière; Arbres fruitiers formés. — Fruits. — Frais : Pommes, Cerises, Oranges; Citrons, etc. — Secs : Amandes, Avelines, Raisins, Jujubes, etc. — Préparés : Prunaux, Poires tapées, figues, Dattes, etc.

II. PRODUITS ANIMAUX. Produits naturels : Laine, Plume, Coccins, etc. — Produits préparés : Beurre, Fromage, Cire, etc. — Produits conservés : Viande, Poissons, Lait, etc.

EXPOSITION DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE.

Conformément à un avis du gouvernement de cette île, en date du 24 septembre 1855, une exposition doit avoir lieu à la Valette. La Société des arts, de l'industrie et du commerce de Malte, en demandant, à cet effet, au gouvernement local une salle, destinée à recevoir les produits des pays étrangers, a eu pour but de faire connaître aux négociants maltais les articles qui, par leur qualité et leur bon marché relatif, pourront entrer avec le plus d'avantage dans leur débit immédiat ou leurs opérations de transit.

L'Exposition sera ouverte au public dès qu'on aura réuni un nombre suffisant d'échantillons, et le gouvernement a donné des ordres pour qu'un emplacement convenable fût réservé aux produits français. Les objets exposés ne pourront être retirés qu'après l'expiration de trois mois, à partir du jour de leur réception. On est autorisé à marquer le prix sur chaque objet. Les frais de transport et de la mise en place des objets seront à la charge des exposants.

VARIÉTÉS.

RECHERCHES SUR L'ARCHITECTURE.

LA SCULPTURE, LA PEINTURE, LA MENUISERIE, LA FERRONNERIE, ETC. Dans les maisons du moyen-âge et de la Renaissance à Lyon. PAR P. MARTIN, ARCHITECTE.

tement, de nouveaux édifices, sous la règle inflexible de la voirie, les alignements tortueux se redressent; de nouvelles rues vont porter l'air et la lumière dans les vieux massifs de maisons devenues inhabitables; partout, enfin, s'exécutent des travaux considérables, qui ont pour but d'améliorer les habitations de cette riche et populeuse cité.

Toutefois, ces immenses démolitions entraînent nécessairement avec elles la disparition d'un grand nombre d'édifices et d'objets d'art intéressants. Plus d'une maison de modeste apparence, condamnée à être démolie, a pourtant été la demeure d'un de ces hommes dont Permetti a enregistré les noms dans ses *Lyonnais dignes de mémoire* (1). La façade est quelquefois dépourvue de valeur artistique; mais, si l'on pénètre à l'intérieur, on est agréablement surpris de trouver quelques aménagements primitifs et quelques beaux restes d'anciennes décorations.

C'est ainsi que de magnifiques ouvrages en fer, véritables chefs-d'œuvre de serrurerie, des sculptures d'un beau caractère, des façades d'un style élégant et original, des portes magnifiquement ornées, et un nombre infini d'objets accessoires d'un véritable intérêt, sont menacés de disparaître, ou sont déjà tombés sous le marteau de la démolition. Aussi l'archéologue, et celui qui recherche avec empressement ces précieux restes de l'art ancien, ne peuvent-ils s'empêcher d'éprouver des regrets à la vue de ces monuments lombant tour-à-tour, pour faire place aux productions de l'art moderne.

Mais si ces œuvres d'un autre âge subissent l'inévitable loi des alignements, elles ne seront pas perdues tout entières pour les amateurs et les artistes, car il s'en trouve à Lyon un jeune architecte, plein de talent et d'avenir, qui s'est chargé de les faire revivre. M. Martin a entrepris la tâche difficile de sauver de l'oubli tous ces monuments de notre architecture nationale, et il a rendu ainsi un véritable service à son pays, à notre histoire et à l'art actuel. On l'a dit souvent et avec raison, l'histoire n'est pas seule intéressée à la conservation des édifices du passé, puisque la marche lente et mesurée de l'architecture à travers les siècles ne peut s'effectuer qu'à l'aide de traditions qui relient entre eux le passé et le présent.

C'est en vain que l'on prétendrait créer tout d'une pièce une architecture nouvelle et tout-à-fait différente de celle qui l'aurait précédée: cet art suit une voie parallèle aux idées et aux mœurs qu'il a pour mission de traduire par des formes matérielles. De même que l'histoire d'une époque s'appuie sur celle qui l'a précédée, on peut dire aussi que l'architecture de notre temps ne peut se développer et grandir que par une étude raisonnée et approfondie des styles antérieurs. Si l'on se place à un point de vue plus actuel ou plus pratique, on reconnaît que l'architecture civile ou domestique a conquis un rang élevé dans le domaine de l'art de nos jours, et qu'il est nécessaire d'étudier dans leur ensemble, aussi bien que dans leurs détails, les habitations du Moyen-Âge et de la Renaissance qui nous offrent de si beaux modèles à suivre et à utiliser dans celles de notre époque.

La suite au prochain numéro.

Demain dimanche 16 courant, MM. les chefs d'atelier et ouvriers en soierie sont solennellement convoqués, de dix heures du matin à quatre heures du soir, rue d'Enfer 50, près la croix de bois, pour voir fonctionner le métier de M. Marin, membre de la Légion-d'Honneur, qui est parvenu à remplacer complètement le carton ordinaire par le papier paille pour les métiers à la Jacquard.

une question purement personnelle; laissons de côté les us et coutumes de vos vieux marquis de Vail de bouff, et parlons de nous. Vous avez lâchement abusé.

— Monsieur, cette expression, interrompit Marc. — Est la seule qui convienne à l'acte dont je parle, continua le général. Vous avez lâchement abusé de l'ignorance et de l'étourderie d'une pensionnaire, et vous l'avez conduite, sinon à une faute, du moins au déshonneur aux yeux du monde. Comment comptez-vous réparer le préjudice que vous lui avez causé? — Comment! mais je ne vois, en vérité, d'autre réparation à vous offrir qu'un duel.

— Un duel! l'épée tue sans rien réparer, c'est du sang jeté sur un premier crime. — Que diable voulez-vous que je fasse? — Ce que tout autre homme se fût empressé de faire à votre place. — Quoi? — Me demander la main de ma sœur, que je vous accorderai avec grand regret, parce que vous en êtes indigne. — Général, répondit Marc, pourriez-vous avoir l'obligeance d'appeler les agents, je préfère retourner à la préfecture de police.

Le général se leva et se promena avec agitation; puis se plaçant les bras croisés en face du jeune noble, il le contempla silencieusement. Marc supporta d'abord, avec une indifférence ironique, ce regard qui semblait vouloir fouiller jusqu'au fond de sa conscience; mais insensiblement le sourire moqueur qui avait

plissé ses lèvres s'évanouit, et ses yeux se baissèrent devant ceux du loyal militaire, exprimant plutôt la pitié que la colère. — Est-ce votre dernier mot? demanda le général d'une voix émue.

— Oui. — Vous refusez à ma sœur la seule réparation qui convient à un honnête homme dans des circonstances pareilles? — Je ne puis... balbutia le comte. — Pourquoi? — Parce que... parce que... — Ayez donc au moins le courage de votre infamie. — Comment? — Monsieur.

— Pardon, je m'emporte, lorsque je me suis promis d'être calme. Dites-moi la véritable cause qui vous fait repousser mes propositions? — Trop de distance politique nous sépare; vous êtes bonapartiste, parce que c'est à l'empereur que vous devez tout, vos titres et votre fortune; je suis royaliste, parce que c'est au roi que je dois tout. — Monsieur le comte, quels que soient les opinions politiques, il est un terrain sur lequel deux hommes de cœur se rencontrent toujours. — Je vous comprends et je suis à vos ordres. — Vous ne me comprenez pas. Le terrain dont je parle est celui de l'honneur, sur lequel, comme je vous le disais, deux hommes de cœur se comprennent toujours.

— Est-ce une leçon? — Vous la méritez.

— Je ne l'accepte pas. — Moi! je la donne. — Monsieur, dit Marc en se levant, veuillez, je vous le répète, faire appeler les agents de police, je préfère leur compagnie à la vôtre. — Insolent, murmura le général, sur le visage duquel passa une furtive rougeur. — Savez-vous ce qu'il arrivera si je vous remets entre les mains de la justice? — Peu m'importe. — Il m'importe beaucoup. — A vous. — Comment? — Vous tenez, à ce qu'il paraît, fort peu à votre honneur, moi je tiens au mien. Savez-vous ce qu'il arrivera si je laisse la justice suivre son cours? — Non. — Eh bien! vous serez condamné à la prison. — Moi! s'écria Marc, avec une intonation de voix et un geste digne de Talma. — Vous-même. — On ne l'osera pas.

— Tout grand seigneur que vous êtes, vous ne pourriez vous soustraire à la loi. Si le s'agissait que de vous, cela m'inquiéterait fort peu; mais votre déshonneur rejagirait sur ma sœur, et voilà ce que je ne veux pas. — Alors, Monsieur, je ne vois qu'un moyen d'éviter l'éclat que vous redoutez. — Quel? — Celui de me rendre la liberté. — Monsieur le comte, dit le général avec gravité, je vous accorde huit jours pour réflé-

chir et vous mettre en face de votre conscience. Après ce délai, j'irai moi-même chez Monsieur le marquis, votre père, pour connaître votre réponse, qui, je l'espère, sera telle que je le désire; alors nos deux mariages se feront en même temps.

— Comment nos deux mariages?

— C'est juste, j'ai oublié de vous dire qu'aujourd'hui même j'ai eu l'honneur de demander à Monsieur votre père la main de Mademoiselle votre sœur.

chir et vous mettre en face de votre conscience. Après ce délai, j'irai moi-même chez Monsieur le marquis, votre père, pour connaître votre réponse, qui, je l'espère, sera telle que je le désire; alors nos deux mariages se feront en même temps.

— Comment nos deux mariages? — C'est juste, j'ai oublié de vous dire qu'aujourd'hui même j'ai eu l'honneur de demander à Monsieur votre père la main de Mademoiselle votre sœur.

Marc fut abasourdi par cette révélation, et il regardait avec étonnement le général dont la figure grave s'éclaircit par un sourire empreint d'une légère ironie. — Et mon père, dit le comte, vous a accordé la main de ma sœur? — Du tout, il me l'a refusée. — Ah! Et pourriez-vous me dire comment vous pourriez conclure ces deux mariages, dont le premier a pour obstacle la volonté de mon père, le second la mienne? — C'est mon secret. — Serait-il indiscret de vous le demander? — Oui; tout ce que je puis vous apprendre, c'est que je vous aime. — Vous m'aimez? — Beaucoup. — Que diable ai-je donc fait pour mériter votre amitié? — D'abord vous êtes le frère de la femme que j'adore. — Ah! vous adorez ma sœur? — Comme les Italiens leur madone et les Français leur drapeau.

— Et cet amour vous est venu de suite, à première vue? — Non, il date de dix ans. — De dix ans!

Marc passait de surprise en surprise, et cherchait à lire dans les yeux du général si celui-ci ne se moquait pas de lui.

— Alors je vous plains, général, dit-il, car tout vieux que soit votre amour il faudra y renoncer. — Pas plus que je ne renonce à vous voir un jour le mari de ma sœur.

— Malgré la volonté de mon père! — Malgré la volonté de votre père. — Ah, ça! général, est-ce une charade? je vous avouerai alors que je n'en devine pas le mot. — Le mot est un nom propre. — Napoléon. — Vous pensez que sa puissance... — Vous vous trompez, le nom dont je parle est beaucoup moins célèbre que celui de l'empereur, mais il a sur vous et votre famille un immense pouvoir, parce que celui qui le porte est votre créancier. — Un créancier? — Anquel vous devez beaucoup. — Monsieur, lorsque je fais des dettes je les paie. — J'y compte bien, et j'aime à croire que vous solderez le billet passé à mon ordre.

FRANÇOIS LINOSSIER (La suite au prochain numéro.)

Au moment du changement de saison, il est de notre devoir de signaler au public le bien-faisant résultat de l'INSECTICIDE-SOURICIDE VICAT, pour la destruction des punaises, puces, cafards, poux, mouches et autres insectes...

Aux amateurs de la bonne coutellerie, nous ne saurions trop recommander les magasins de M. Pugnoud, Allée de l'Argue, en face du restaurant Béal...

Au moment où on redouble d'activité pour les constructions de la rue impériale, nous croyons devoir signaler aux entrepreneurs et boutiquiers la spécialité de devantures en cuivre de l'habile M. THEVENIN...

Nous ne saurions trop recommander à l'attention publique, au moment où la compagnie impériale des eaux va commencer ses opérations avec les propriétaires, l'atelier de plombier appareilleur, dirigé par l'habile M. Bouché...

Nous tous qui accompagnons au cimetière un parent, un ami, pleurons! pleurons! pleurons! Mais en quittant cet asile funéraire, comme après tout on ne peut pas toujours pleurer...

Aux gourmets, aux amateurs de l'excellent vin et de la bonne-chère, à ceux qui recherchent un dîner succulent, confortable et simple à la fois...

Nous ne saurions trop recommander les fabriques de somniers, lits hygiéniques de M. Landrau, rue de Puzy, 34, à Lyon...

AVIS. — Les préparations aux huîtres de M. BERTRAND aîné, pharmacien-chimiste, sont parfaites; le chocolat aux huîtres surpasse en finesse les premières qualités...

A VENDRE. — POUR ENTRER EN JOUISSANCE DE SUITE. L'auberge de l'Espérance, située à la Balme-sur-Cerdon, très-bien bâtie, et pouvant servir pour un atelier de soieries de 50 à 60 métiers...

CHANGEMENT DE DOMICILE. Magasins et Fabrique de Parfumerie DE F. MOREAU, Ci-devant rue Ecorchevauf, n. 1 sont actuellement au port des Cordeliers...

RENSEIGNEMENTS UTILES. ADRESSES. DES PRINCIPALES MAISONS.

MODES DES DAMES.

Solerier, Chales, Nouveautés, Dentelles. GAMBES, SALVY et C^e place l'Herbier. Spécialité de corbeilles de mariage.

Broderie, Lingerie, Batiste, Dentelles. LELARGE ET PICHOZ, place Saint-Nizier. Spécialité de corbeilles de mariage.

Coiffures, Plumes et Fleurs. M^{lles} BOUCHARDIER Sœurs, rue Centrale, 31. Fleurs et plumes pour églises.

Pelletteries. BECKENSTEINER, rue Centrale, 4, au 1^{er}, angle de la rue Saint-Pierre, ci-devant rue Saint-Pierre.

LUXE ET CONFORTABLE.

Ameublements. DAUBET et DUMAREST, rue d'Algérie. Meubles autochtons, brevets s. g. d. g. — Armoires à glace, toilettes-commodes. — Sièges et tentures.

Parfumerie de Paris, Boîte à parfums. H. SOLLIER, rue Saint-Dominique, angle nord du passage Couderc. — Rasoirs et cuirs à rasoir, système Sollier.

Objets d'art en terre cuite. LANCESTRE, rue d'Algérie. — Vases et statues, ornements de jardins, lampes et corbeilles pour oignons, pots à tabac grotesques.

Tailleurs. CLERC FRÈRES et JOSSERAND, rue d'Algérie, 4.

Balances-Pendules. BÉRANGER et C^e, rue Centrale. — Balances, romaines et bascules pour le commerce. Quatorze brevets s. g. d. g. — Premier prix aux expositions de Paris et de Londres.

Confiserie fine. DAVAIL, rue Centrale, n° 68. — Spécialité pour dessert.

Cristaux, Porcelaines. PÉHU-SACHÉ, place de l'Herbier, 11. — Spécialité de services de dessert, dessins déposés. — Cabarets. — Caves à liqueurs. — Articles de fantaisie pour étagères.

Parfumerie. FAVROT et C^e, place de la Charité.

ELEGANCE. — Brevet d'invention. — Solidité. — Seul dépôt de la chaussure à vis pour hommes, maison Fassi, place des Terreaux.

LOUIS CARLES, Lampiste, ci-devant rue Grenette, actuellement place Saint-Pierre, maison Marietton.

BUSCOZ, S^r de BOUILLAT-PROTAT, 5, rue Puits-Gaillot. — Horlogerie spéciale et Bronze.

LAROCHE, rue Luizerne, 11, au 1^{er}. — Chocolats, thés, vanille; spécialité de Chocolats pralinés et à la crème.

V^e ALLIAUD, place et maison Tholozan 19, escal, à gauche. — Soieries aux prix de fabrique; Confections de Paris: Talmas et Manteaux drap, à 13 fr. et au-dessus; velours, à 36 fr. et au-dessus; Haute Nouveauté à des prix très-avantageux.

Daguerréotype, Photographie.

PERRAUD, place Saint-Nizier. Marec, Huitres, Giblet, Co. MORETAU, marchand de comestibles, place de la Miséricorde.

Coiffeur, parfumeur. MARC DARMET, rue d'Algérie, 4 spécialité de perruques et touffes perfectionnées.

Fabrique de malles, articles de voyage, etc. DELHOPITAL, rue Bourbon. — Furrures, articles de chasse, etc.

MANTOUX, aîné, place des Carmes place de la Miséricorde. Prothèse dentaire. NAUDE, dentiste, quai Saint-Antoine, allée Marchande.

Calorifères, fourneaux. BOUTIER, quai de l'Hôpital. Papiers peints. Aux quatre saisons, maison LIVET, 9, quai de Tilsitt, près le pont. Manufacture et décoration, assortiments remarquables par le goût et le bon marché.

ARTISTES PEINTRES ET DAGUERRÉOTYPES RÉUNIS. Dirigés par PERRAUD, photographe, Place Saint-Nizier, 4. SPÉCIALITÉ pour les portraits, photographies à l'huile, à l'aquarelle, au pastel, en miniature, au crayon, etc.

AUX FAMILLES. Qui possèdent des portraits au daguerréotype de parents décédés, M. PERRAUD, place Saint-Nizier, 4, les reproduit douze fois plus grands avec ressemblance parfaite.

LE RHONE. COMPAGNIE D'ASSURANCES A PRIMES FIXES. Pour la réparation et l'entretien des toitures de maisons, souches de cheminées, cheneaux, tuyaux de descente, etc.

LEON LILLE

MARCHANT-GRAINIER. Cours Morand, 7, aux Brotteaux. Grand déballe d'OIGNONS A FLEURS, venus de la Hollande, de l'Afrique et du Cap, tels que Jacinthes, Tulipes, Glayeuls, Anémones, Renoncules, Iris, Oxalis, Ixia, Achimènes, Gloxinia, Amaryllis, Babiana, Crocus, Cyclamen, Fritillaires, Lis, Narcisse, Scilles, Hémanthus, Luchnathia et Watsonia.

CHANGEMENT DE DOMICILE de GUTTIN-COTAZ. Rue de l'Arbre-Sec, 31, actuellement rue Clermont 9. SANS AUGMENTATION DE PRIX. Grand assortiment de chaussures pour Dames et pour Enfants.

DEMANDES ET OFFRES.

Demandes.

La dame Van-Boeth, née Félicie Strak, d'Amsterdam, désirerait connaître l'adresse de son mari, ouvrier tailleur résidant à Lyon, lequel emporté par la fougue des passions l'a abandonnée à Gand, le 6 avril 1845.

Une dame entre 42 et 43 ans, mais qui n'en montre que 30, veuve d'un commissaire-priseur, et jouissant d'une santé de fer, ainsi que d'un revenu fixe de 2,950 francs, désirerait épouser un galant homme entre 50 et 55 ans...

Ecrire poste restante aux initiales Z. M., T. Brevet pour 15 ans, s. g. du Gouvernement. Le Pyrogène est l'une des plus récentes et des plus lumineuses inventions de l'industrie française; il a conquis, dès son apparition, un succès foudroyant, qui a enlevé tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, en porte-allumettes de bronze en autres métaux.

PYROGENE PORTE-ALLUMETTES-BRIQUET

EN LAVE DU VESUVE. Depuis que le tabac à fumer a sa place marquée dans notre civilisation, à côté de toutes les autres jouissances, et que la plus belle moitié du genre humain, jadis si prude, ne craint plus de fumer son éclat aux exhalaisons du cigare...

Les Hôtels, les Cercles, les Cafés et tous les Etablissements publics, s'applaudissent de cette découverte, par laquelle les murs et les tapisseries sont désormais à l'abri de toute détérioration.

Aug. RIFFARD et C^e, rue Centrale, 31, en face la rue St-Côme, tailleurs spéciaux pour la façon des vêtements d'homme. — Prix du pantalon et du gilet: 6 et 7 fr. — Paletot, pardessus, redingote et habit: 30 fr. et 35 fr.

Offres.

Plusieurs dames et demoiselles de tous âges, tous rangs, mais parfaitement élevées, et possédant des fortunes indépendantes, désireraient convoler avec des hommes bien placés dans l'opinion publique.

Un rentier jouissant d'une jolie fortune acquise dans l'exercice d'une profession libérale, âgé de 75 ans révolus, mais bien portant et doué d'un appétit soutenu, désirerait se marier avec une jeune personne sans fortune, mais ayant des connaissances pratiques très-étendues dans l'art culinaire.

On offre de vendre, par suite de changement de commerce plusieurs kilogr. de rubans variés de mode et d'une rare fraîcheur, à 30/0 au-dessous du cours. S'adresser à M^{me} Blanchin, place Dumont-d'Urville, 1, à la Croix Rousse.

Un bachelier ès-lettres offre de faire l'éducation du fils d'un traiteur en échange de la table et du logement. — S'adresser à la brasserie Kunée.

MM. MICOL BLANC ET C^{ie}

MEDECIN ET PHARMACIEN. Ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont ouvert un cabinet de consultation pour toutes sortes de maladies, fractures, luxations et entorses. Consultations gratuites le lundi et le jeudi, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi.

ELIXIR ANTI-PESTHENTIEL DEMICOL BLANC ET C^{ie}. — Cet élixir, qui a guéri le choléra à toutes les personnes qui en ont fait usage, est recommandable par ses grands propriétés pour le choléra, le typhus, la fièvre jaune, le scorbut, le mal de mer, l'indigestion et toutes les maladies provenant de miasmes putrides, coupures, brûlures et plaies légères.

SIROP DÉPURATIF ET RÉSOLUTIF sans mercure, de M. Blanc, approuvé par l'Académie royale de médecine, le 1^{er} décembre 1829, pour la guérison de toutes les maladies de jeunesse communiquées: dartres, gales rentrées, scrophules et autres maladies dont le sang est vicié.

SIROP DÉSOBSTRECTEUR, découvert par M. Micol dans sa pratique médicale, agissant effectivement sur toutes les personnes du sexe qui sont arrêtées dans le cours menstruel, les dépôts de lait, les maladies d'estomac et de poitrine, les pleurésies causées par les refroidissements.

Remède efficace et assuré pour la guérison de la rage et la morsure des animaux enragés et hydrophobes, à quelque degré que soit la maladie. — Prix du flacon, 10 fr.

Sirop et pâte pectorale D'ESCARGOTS. Préparés au sucre candi. 2 fr. la bouteille. 1 fr. 50 la boîte. Chez MALIGNON, pharmacien, grande rue Mercière 27, à Lyon.

INDICATEUR GÉNÉRAL DES HEURES DE DÉPART

DES CHEMINS DE FER, DES BÂTEAUX A VAPEUR ET DES MESSAGERIES.

Chemin de Fer de Paris à Lyon.

Table with columns for 'Départ de Lyon' and 'Arrivée à Lyon' showing train times and services for Paris.

ARRIVÉE A LYON

Table showing arrival times at Lyon for various services, including express and omnibus.

Bureaux des omnibus du Chemin de fer de Paris à Lyon. Quai d'Orléans, 1. — Port St-Clair, 20. — Place de la Préfecture, 21. — Rue des Deux-Maisons. — Débarcadere de Vaise.

Chemin de Fer de Lyon à la Méditerranée.

DÉPARTS DES TRAINS. VIENNE. — 8 départs par jours.

Table showing departure times for Lyon to the Mediterranean, including stops at Valence and Montélimart.

BUREAUX: Place de la Charité, 3. Rue de la Palme, près la place St-Pierre.

Table showing arrival and departure times for Lyon to the Mediterranean, including stops at Marseille, Nîmes, and Montpellier.

MULHOUSE, NANCY, Services maritimes des Messageries Impériales.

Les départs des paquebots ont lieu de Marseille: Pour l'ITALIE, le lundi de chaque semaine, à 11 heures du matin. Pour NAPLES, touchant à Civita-Vecchia seulement le vendredi de chaque semaine à 6 heures du matin.

Messageries générales de France.

CAILLARD et Compagnie. Rue Saint-Honoré, 130, à Paris. TRANSPORTS EN GRANDE ET PETITE VITESSE. Bureau de la MESSAGERIE, place de la Miséricorde, 1. — du ROULAGE, avenue des Martyrs, 94, en face de la Rotonde, aux Brotteaux.

Messageries Sardes

d'Alph. BONAFOUS et Compagnie, Sans changement de voiture et traversant le Mont-Cenis pendant le jour. De LYON pour CHAMBERY et TURIN GENÈS, MILAN, VENISE.

MONITEUR DES LOCATIONS

JOURNAL DES PROPRIÉTAIRES ET DES LOCATAIRES.

Nous publions chaque semaine le GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ET DU LOCATAIRE, ou le Tableau général des maisons de campagne, entrepôts, magasins, appartements à louer, à Lyon et dans la banlieue. Cette combinaison doit obtenir une très-grande importance en raison des avantages qu'elle peut offrir. En se servant de notre intermédiaire, le propriétaire sera moins exposé à garder ses appartements inoccupés, et le locataire n'aura pas à perdre un temps précieux en recherches souvent infructueuses. Nous mentionnerons les offres et les demandes des uns et des autres, et nous espérons que désormais personne ne se décidera à chercher une location sans avoir préalablement consulté le JOURNAL DES PROPRIÉTAIRES ET DES LOCATAIRES.

<p>A LOUER à la Saint-Jean, quai Tilsit 9, au 4^e, deux petits appartements de 3 et 4 pièces pouvant avantageusement être réunis et former 7 pièces. Prix; 800 fr. — On fera les réparations demandées.</p> <p>JOLIES CHAMBRES meublées à louer, au 3^e, place de la Miséricorde, 4.</p>	<p>Grand magasin avec cour joignante, pouvant être converti d'un ciel vitré, quai d'Orléans n° 3. — Étages dans la même maison, même quai. Le tout à louer pour la Saint-Jean prochaine. S'adresser rue du Bouff, 19 au 2^e, de 3 à 5 heures du soir.</p> <p>BEL APPARTEMENT fraîchement</p>	<p>décoré, de 4 pièces et dépendances, avec caves et grenier, à louer, rue du Plat, 12, au 3^e. S'y adresser.</p> <p>A LOUER belle propriété servant d'hôtel, dite Hôtel de la Pape, près de Lyon; un clos d'une contenance environ de 7 hectares 58 res, complanté en jardin, arbres à fruitiers vignes, pou-</p>	<p>vant servir à tout autre établissement, usine, maison de santé. S'adresser à M. Jacquier, rue Thomassin, 4, au 2^e, chargé de traiter et à l'hôtel des Négociants.</p> <p>A VENDRE une maison située rue Madame, 143, d'un revenu de 2,000 fr.</p>	<p>Prix: 10,000 fr. S'y adresser; on donnera toute facilité.</p> <p>BEL APPARTEMENT de 11 pièces, avec caves et dépendances, quai d'Orléans, 2, au 3^e. S'y adresser.</p> <p>TROIS PIÈCES, au 3^e, à louer, rue Mercière, 31.</p>	<p>MAGASIN, sur le quai, avec balcon, à louer, agencement à vendre; entrée rue Mercière, 38.</p> <p>QUATRE PIÈCES au 4^e, à louer, rue Mercière, 52. S'y adresser.</p> <p>Appartement de 4 pièces à louer, rue Centrale, 17 au 3^e.</p>
--	--	--	---	---	---

GUIDE DES PRODUCTEURS ET DES CONSOMMATEURS.

TABLEAU DES PRODUITS RÉCOMPENSÉS.

INVENTIONS BREVETÉES ET NOUVELLES DÉCOUVERTES.

PIANOS. --- BIDELLER (Charles), place Bellecour, 15; spécialités de pianos droits, grand oblique et à double échappement.

SOMMIERS ET SOMMIERS-LIT, hygiéniques; LANDRAU, breveté, s. g. d. v., durée garantie. Fabrique, rue Puzos, 34.

PHARMACIE ET MÉDECINE MICOL, BLANC et Co, quai Desaix, 2, à la Guillotière.

OFFICE DE PUBLICITÉ, pour abonnements, insertions et réclames à tous les journaux de Lyon, Paris, l'étranger et la province, cours de Broches 9.

INSECTICIDE ET SOURICIDE VICAT, fructification immédiate des puces, punaises, mouches, cafards. Gros, détail, commission, exportation, rue Bugand 10, Brotteaux.

SPECIALITÉ DE BRODERIES en tous genres de Ed. AUTRAN et Co, rue Centrale 80 au 1^{er}. — Exportation.

CHARCUTERIE.---COMESTIBLES. BERNARDIN, rue Grenette 31 et rue Fromagerie 16. Spécialité de fromages de Strasbourg truffés, pâtés froids, pièces truffées et décorées. — Vins fins et étrangers.

FILS DE REMISSES INUSABLES, adoptés par toutes les hautes maisons de soieries, de CARSE père et fils, inventeurs du Bateau-régulateur, rue des Gloriettes 8 (Croix-Roussse).

DÉPOT D'ALLUMETTES de SARRÉ-GUEMINES de COUTURIER, LAUTE et Co, rue des Bouchers 18.

DENTISTE, NAUDÉ, allée Marchande, qua Saint-Antoine et rue Mercière.

CABINET DE LECTURE, place Bellecour, 36, rue de la République, 11, réunion quotidienne d'une société d'étude.

TAPISSERIE-ÉBÉNISTERIE DE DEVERAUX, Spécialité de sièges et fourneaux d'accessoires pour cafés. Assortiment de fauteuils en tous genres.

SIROP ET PASTILES DE BOURGEOIS DE PINES DU NORD, contre la toux, l'oppression, le catarrhe de poitrine et de vessie; de CROLAS, pharmacien à Lyon, rue des Farges, 44.

FONTAINE A FILTRE, LELOGÉ, pl. Louis XVI, 23, aux Brotteaux.

OPTICIEN, MACHIERADO, place du Collège.

PYROGÈNES, porte-allumettes, br. s. g. d. g., rue des Bouchers, 18.

HOTEL DES CÉLESTINS, meublées, vins de premier choix, table d'hôte, cuisine excellente. Place des Célestins.

VACQUIER, DENTISTE, cours de Broches, 11, au 1^{er}, traite tout ce qui regarde la prothèse dentaire.

RESTAURATEUR, VICTOR, place de la Préfecture, au 1^{er}.

A VENDRE OU A LOUER DE SUITE
UNE JOLIE FILATURE.

AVEC UN TRÈS-BEAU COURS D'EAU,
Située à Nantua, département de l'Ain, dans la vallée de Pradon, sur la grande route et à distance égale de Lyon et de Genève.

Cet établissement, dans un site avantageux par sa position à l'extrémité de la ville de Nantua, sur la grande route n° 84 de Lyon à Genève, comprend les bâtiments de la Filature, les scieries à bois, cours d'eau, jardins et dépendances, les prairies; le tout formant un seul ensemble de la contenance de 3 hectares 34 ares 85 centiares. Le bâtiment principal a 35 mètres et onze fenêtres de façade, trois étages, non compris le rez-de-chaussée. Il est couvert en tuiles et contient un logement de maître. L'établissement est monté en Filature de coton de quatre mille broches avec les préparations, la corderie et l'outillage nécessaire. La force hydraulique est de douze à quinze chevaux. Il peut être approprié à toute espèce d'établissement industriel. Un moulinage, une teinture de soierie ou des métiers à tisser y seraient placés très-convenablement. On vendrait ou louerait l'établissement avec ou sans les métiers et mécaniques. Les plus grandes facilités seront données aux acquéreurs ou locataires. S'adresser à M. Beroud, ancien conservateur des hypothèques à Nantua, pour plus amples renseignements (A franchir).

J.-B. CADOLA, Editeur.
Cours de Broches, 2, Guillotière.

NOUVEAU PLAN DE LYON
DRESSÉ EN 1854.
El comprend
LA RÉUNION DES QUATRE COMMUNES
qui constituent aujourd'hui
L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE
Avec l'indication de la nouvelle ligne d'Orléans, l'augmentation d'un petit plan des environs de la ville et du tableau des rues, places, quais, etc.
Une belle planche gravée sur cuivre imprimée sur papier format Grand-Aigle.
Prix 3 francs.

TOURBIÈRES DE FRANCE
C^o DE LYON.

TOURBE CONCENTRÉE à 22 fr. la tonne de 1,000 kilogrammes, rendue à la porte du domicile, à Lyon, et à prendre par quantité d'une tonne ou moins. Dans les endroits où il faut des chevaux de renfort, cette dépense est à la charge de l'acheteur.
Adresser, franco, les demandes aux bureaux de la Compagnie de Lyon, place de la Miséricorde, 6, à Lyon.

SANTÉ.
M. FRANSIOLI, place Bellecour, 17, près la rue Saint-Dominique, déjà bien connu par sa fabrication supérieure de CHOCOLATS, vient encore de découvrir le moyen de rendre cet aliment facile à la digestion des tempéraments les plus délicats, soit par la cuisson, soit par le choix des matières premières qui entrent dans sa composition. Il est facile de s'en assurer par les déjeuners qu'il sert dans son établissement. — Les prix sont très-réduits. — Spécialité de chocolats pour limonadiers.
NOTA. — Pour être agréable aux consommateurs, M. Fransioli servira, toute la journée, dans l'établissement, du chocolat, soit à l'eau, soit au lait.

UTILITÉ DES HUITRES

EMPLOYÉES COMME ALIMENT PECTORAL, DIGESTIF, HYGIÉNIQUE.

Moyen de les faire prendre sous différentes formes, sans arôme, sans drogue ni combinaison chimique, Par BERTRAND aîné, pharmacien-chimiste de première classe de l'École supérieure de Montpellier et membre de plusieurs sociétés savantes. Breveté s. g. d. g. pour le chocolat aux huitres et pour le topique contre les douleurs.

CHOCOLAT ANALEPTIQUE AUX HUITRES, aliment digestif de luxe et d'agrément, indispensable à ceux qui ne peuvent prendre à la fois qu'une petite quantité de nourriture facile à digérer. — 1 fr. et 2 fr. la tablette.

PÂTE D'HUITRES, BONDON, BÉCHIQUE et PECTORAL, d'un effet surprenant pour combattre la toux, la coqueluche, la grippe. — La boîte 30 c., 60 c. et 1 fr. 20.

SIROP D'HUITRES, identifié et apéritif par excellence; les inflammations du tube digestif et des reins cèdent bientôt à l'usage de quelques havaraisées faites avec ce sirop. — Le quart de bouteille, 1 fr. 50, demi-bouteille 3 fr., la bouteille de 1,000 gr. 6 fr.

GELÉE D'HUITRES, d'un goût, d'un aspect agréables et d'une parfaite conservation; elle est conseillée par les médecins aux malades de consommation et aux enfants à la mamelle. Ces délicieux produits ne laissant rien à désirer, on peut en prendre à volonté, l'usage les fera mieux apprécier.

Les correspondances directes qui existent avec les ports de mer m'ont engagé à faire une étude spéciale sur ce mollusque; on peut voir l'analyse des principes constituant l'animal de l'huitre (ostrea edulis) sur le prospectus que nous donnons gratis.

Pour les ventes en gros s'adresser à l'usine, à Montplaisir, chemin de Combe-Blanche (Rhône); à Paris maison Menier, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, 37. Détail à Lyon, place Bellecour 13 et dans toutes les villes de France. Maison à Bruxelles, rue Neuve 36, pour l'exportation.

Tout le monde peut vendre ces produits, ainsi que le topique, sans être pharmacien, suivant un arrêté définitif de la tour impériale de Grenoble du 5 juillet 1854.

BÉRANGER ET C^o

MÉDAILLE D'ARGENT EN 1844. — MÉDAILLE D'OR EN 1849.
GRANDE MÉDAILLE A LONDRES, EN 1851. — CROIX D'HONNEUR EN 1853.
MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE NEW-YORK, EN 1854.

PREMIÈRE MANUFACTURE DE FRANCE POUR LA BALANCIERIE MODERNE.

Plusieurs brevets d'invention ou de perfectionnement et sept approbations ministérielles pour les nouveaux instruments de pesage.

Pont à bascule pour peser la locomotive par chaque roue. Autres systèmes perfectionnés à pesage accéléré, pesant 6 ou 7 wagons, ou voitures de toute espèce, par minute. — Bascules portatives pour ateliers, gares ou stations. — Grand assortiment de Bascules pour poids publics ou octrois des communes. — Balances-Pendules de toute nature pour le commerce et l'industrie, en gros et en détail.

Des prix courants sont envoyés sur demande.

MANUFACTURES.		MAISONS DE VENTE.		
A LYON.	A MARSEILLE.	LYON.	PARIS.	MARSEILLE.
30, cours Morand, aux Brotteaux.	Rue Béranger, à la Madeleine.	67, rue Centrale.	40, rue St-Martin.	8, place Royale.

AUX DESSINATEURS RÉUNIS.

Sous la direction de Ed. AUTRAN

Rue Centrale, n° 80, au premier étage, à Lyon.

CABINET DE DESSINS ET FABRIQUE DE BRODERIES.

GROS ET DÉTAIL.--- EXPÉDITIONS, COMPOSITIONS ET ARRANGEMENTS DE DESSINS POUR TOUS LES GENRES: PIQUÉS, TAMPONS, COULEURS ET ÉTOFFES POUR DESSINER SOI-MÊME, ETC.

Le succès que la broderie a obtenu depuis quelques années, a déterminé un grand nombre de maisons à faire l'impression des dessins sur étoffes. Toutefois, aucune d'elles, jusqu'à ce jour, n'a entrepris de généraliser tous les genres relatifs à diverses variétés de cette industrie.

Encouragés par des patronages éminents, aidés par des études spéciales et par une pratique de plusieurs années dans les établissements les plus considérables de la capitale, nous avons essayé de combler cette lacune. Pour fonder cette industrie qui exige des connaissances si multiples, le concours de dessinateurs de mérite nous était indispensable. Nous avons eu le bonheur de pouvoir grouper autour de nous ceux de nos confrères dont le talent est le plus complet et le plus goûté.

L'originalité, l'élégance et le bon goût des créations sorties de nos ateliers, et qui nous ont valu des commandes importantes, nous ont pleinement confirmé dans l'opportunité et l'importance de notre entreprise.

L'Administration, jalouse de répondre à ces encouragements, FERA PARAÎTRE UNE FOIS PAR MOIS, A DATER DU 1^{er} MAI PROCHAIN

L'ALBUM DE LA BRODEUSE,

journal entièrement destiné aux dessinateurs et aux personnes qui s'occupent de broderies.
Prix de l'abonnement: 6 francs par an.

Dix centimes le numéro rendu à domicile par la poste.

PARIS ET DÉPARTEMENTS.
5 fr. 20 c.
ÉTRANGER.
le port en sus.

LA SEMAINE

Magasin universel paraissant tous les Dimanches.
HISTOIRE, ROMANS, NOUVELLES, LÉGENDES, VOYAGES, ESQUISSES DE MŒURS, ÉTUDES BIOGRAPHIQUES, TRADUCTIONS, SCIENCES ET ARTS.
Bureaux à Paris, rue Sainte-Anne, 55.

La Semaine paraît tous les dimanches en une feuille très-grande in-8, à deux colonnes; chaque numéro contenant la matière de plus d'un demi volume, est envoyé, par la poste pour DIX CENTIMES, dans les départements. — On s'abonne pour une année ou pour le nombre de numéros que l'on veut. Jusqu'à concurrence de dix numéros, on peut envoyer le prix en timbres-poste (Toutes lettres non affranchies sont refusées).

Le premier numéro de janvier contenant le prospectus de la Semaine est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

Les demandes d'abonnement accompagnées d'un mandat sur la poste, doivent être adressées franco à M. le Directeur de la Semaine, rue Sainte-Anne, 55, Paris.

COTTIN
Tailleur à façon.
Rue Centrale, entrée rue Chalamont, 4.

PRIX DES FAÇONS:
Habits ou redingotes, de . . . 25 à 28 fr.
Pantalons ou gilets, de . . . 5 à 6
Paletots sur toutes les formes. 15 à 25
Se recommande pour la coupe du Pantalon. Éléance, solidité et exactitude. Se charge des réparations et transformation de tout vêtement, soit pour enfants, uniformes de pensions, etc.

BANQUE HYPOTHÉCAIRE DE LYON
ADMINISTRATION CENTRALE
Quai de Bondy, 77, et place du Change, 5

1^o Prêts sur hypothèque dans tous les départements de la France.
2^o Prêts sur fonds publics français et étrangers, rentes sur l'état et sur obligations de villes.
3^o Prêts sur actions et obligations de chemins de fer, mines, et sur autres valeurs industrielles.

NOTA. Toutes demandes sur hypothèque moins de 10,000 fr. ne sont pas admises.

Le Gérant, COLLOMB.

LYON. — Imprimerie d'AIMÉ YINGTRINIER, quai Saint-Antoine, 36.